

Candidat CAP N° :	Candidat BEP N° :
POSTE N° : 7	MATERIEL : Débroussailleuse portée avec tête-fils

Compétences	Indicateurs d'évaluation	CAP	BEP
C23.03 Réunir l'outillage nécessaire à l'intervention.	- Utilisation ordonnée des outils.	_/8	_/8
C23.04 Créer sur l'aire de réparation les conditions d'hygiène et de sécurité.	- Utilisation du plan de travail, la sécurité est respectée.	_/8	_/8
C35.01 Démontez la tête, le renvoi d'angle, le tube de protection, l'arbre de transmission, l'accouplement au moteur, l'embrayage centrifuge, la cloche	- Les pièces sont isolées, rangées et non détériorées.	_/12	_/10
C33.02 Contrôler l'état des éléments.	- Le défaut éventuel est décrit.	_/10	_/10
C35.04 Remonter l'ensemble de la transmission.	- Le remontage rétablit les conditions fonctionnelles du constructeur.	_/10	_/8
C39.05 Remplacer les fils de la tête.		_/4	_/4
C31.01 Mettre en ordre de fonctionnement la machine.	- Les éléments de mise en œuvre et de contrôle sont identifiés.	_/6	_/6
C36.02 Régler la vitesse mini, maxi et le ralenti.	- Les réglages améliorent les performances de la machine.	_/10	_/10
C31.05 Assurer la conduite du matériel.	- La fonction d'usage est assurée en toute sécurité.	_/8	_/8
C43.02 Présenter oralement les résultats de l'activité.	- L'interlocuteur peut exploiter le compte-rendu.	_/4	_/8
Nom et signature des correcteurs :	TOTAL	/80	/80

CAP MECANICIEN EN MATERIELS DE PARCS ET JARDINS	CODE 5025111
BEP AGENT DE MAINTENANCE DE MATERIELS dominante PARCS ET JARDINS	CODE 5125103
EP2 REPARATION ET REGLAGE (MACHINE : temps 4h00)	SESSION 2005
Durée globale : 8 h 00 coefficients : CAP : 8 (4) BEP : 8 (4)	Page 1/2

ANNEXE DE CONTROLE ET DE REGLAGE

Réglages des régimes moteur :

	Valeurs relevées
Régime mini	
Régime maxi	

Candidat CAP N° :	Candidat BEP N° :
POSTE N° : 8	MATERIEL : Taille - haie à moteur thermique

Compétences	Indicateurs d'évaluation	CAP	BEP
C23.03 Réunir l'outillage nécessaire à l'intervention.	- Utilisation ordonnée des outils.	_/6	_/6
C23.04 Créer sur l'aire de réparation les conditions d'hygiène et de sécurité.	- Utilisation du plan de travail, la sécurité est respectée.	_/8	_/8
C34.04 Déposer les lames et le système de transmission.	- Les sous-ensembles sont déconnectés, repérés sans détérioration.	_/10	_/8
C33.02 Contrôler l'état des éléments et changer ceux qui sont défectueux.	- Le défaut éventuel est décrit.	_/10	_/10
C37.04 Affûter une lame.	- L'élément rénové permet l'utilisation de la machine dans les conditions prévues du constructeur.	_/8	_/8
C35.04 Remonter les éléments de transmission avec les lames.	- Le remontage rétablit les conditions fonctionnelles du constructeur.	_/10	_/8
C31.01 Mettre en ordre de fonctionnement la machine.	- Les éléments de mise en œuvre sont identifiés.	_/6	_/6
C36.02 Régler le jeu entre - lames.	- Les réglages améliorent les performances de la machine	_/10	_/10
C31.05 Assurer la conduite du matériel.	- La fonction d'usage est assurée en toute sécurité.	_/8	_/8
C43.02 Présenter oralement les résultats de l'activité.	- L'interlocuteur peut exploiter le compte-rendu.	_/4	_/8
Nom et signature des correcteurs :	TOTAL	/80	/80

CAP MECANICIEN EN MATERIELS DE PARCS ET JARDINS	CODE 5025111
BEP AGENT DE MAINTENANCE DE MATERIELS dominante PARCS ET JARDINS	CODE 5125103
EP2 REPARATION ET REGLAGE (MACHINE : temps 4h00)	SESSION 2005
Durée globale : 8 h 00 coefficients : CAP : 8 (4) BEP : 8 (4)	Page 1/1

Candidat CAP N° :	Candidat BEP N° :
POSTE N° : 9	MATERIEL : Groupe électrogène

Compétences	Indicateurs d'évaluation	CAP	BEP
C23.03 Réunir l'outillage nécessaire à l'intervention.	- Utilisation ordonnée des outils.	_/6	_/6
C23.04 Créer sur l'aire de réparation les conditions d'hygiène et de sécurité.	- Utilisation du plan de travail, la sécurité est respectée.	_/8	_/8
C34.04 Désaccoupler l'alternateur du groupe électrogène.	- Le sous-ensemble est isolé sans détérioration.	_/6	_/6
C35.01 Démonter l'alternateur.	- Les pièces sont isolées rangées et non détériorées	_/6	_/6
C39.05 Remplacer les roulements de portée du rotor.		_/6	_/4
C33.02 Contrôler l'état des éléments de l'alternateur	- Le défaut éventuel est décrit.	_/10	_/10
C35.04 Remonter l'alternateur	- Le remontage rétablit les conditions fonctionnelles conformément aux spécifications du constructeur.	_/10	_/8
C34.04 Réassembler l'alternateur du groupe électrogène.	- Le réassemblage rétablit les liaisons conformément aux spécifications du constructeur.	_/6	_/6
C31.05 Assurer la conduite du matériel.	- La fonction d'usage est assurée en toute sécurité.	_/8	_/8
C36.02 Contrôler et régler la fréquence de rotation en charge	- Le réglage rétablit la condition selon les spécifications du constructeur.	_/10	_/10
C43.02 Présenter oralement les résultats de l'activité.	- L'interlocuteur peut exploiter le compte-rendu.	_/4	_/8
Nom et signature des correcteurs :	TOTAL	/80	/80

CAP MECANICIEN EN MATERIELS DE PARCS ET JARDINS	CODE 5025111
BEP AGENT DE MAINTENANCE DE MATERIELS dominante PARCS ET JARDINS	CODE 5125103
EP2 REPARATION ET REGLAGE (MACHINE : temps 4h00)	SESSION 2005
Durée globale : 8 h 00 coefficients : CAP : 8 (4) BEP : 8 (4)	Page 1/2

ANNEXE DE CONTROLE ET DE REGLAGE

Contrôle des enroulements de l'alternateur :

	Valeurs relevées
Rotor	
Stator	

Réglage du régime de rotation en charge :

	Valeurs relevées
Régime de rotation	